

13 octobre 2007



ALLOCUTION DE FADILA LAANAN

Inauguration de la nouvelle bibliothèque communale

* * *

La Hulpe – 13 octobre 2007 – 11 heures

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin de la Culture,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités.

C'est un immense plaisir pour moi d'inaugurer la nouvelle bibliothèque communale de La Hulpe.

Un plaisir, d'abord parce c'est toujours l'aboutissement d'un travail mené, tant au niveau de la Commune que de la Communauté française, afin de développer l'offre en Lecture publique pour l'ensemble de la population de La Hulpe.

L'évolution de cette bibliothèque est le modèle d'une progression cohérente d'un véritable service au public.

La bibliothèque communale a été créée en 1947.

De 1993 à 2001, des contrats-programmes ont été conclus avec la Communauté française, pour permettre une mise en conformité de cette bibliothèque avec les prescrits de la législation sur la lecture publique.

En 2005, une convention a été conclue, avec la bibliothèque paroissiale cette fois, dont les ouvrages les plus récents seront intégrés dans les collections de la bibliothèque communale.

Le développement de la bibliothèque communale et l'augmentation de la population scolaire ont obligé les autorités communales à trouver une solution en infrastructure.

Il était nécessaire de consacrer un nouveau bâtiment à ce réseau communal de lecture publique. La Commune a donc investi dans un bâtiment dévolu à la

bibliothèque publique, mais aussi à diverses associations culturelles. Je gage que son public la suivra et se développera.

Je vous disais que j'étais très heureuse d'être présente.

Je le suis d'autant plus que j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : j'ai décidé d'accorder à la bibliothèque publique communale de La Hulpe une reconnaissance en catégorie C dès le 1^{er} janvier 2008. Très concrètement, suite à cette décision, la commune recevra une subvention forfaitaire de 17.500 euros qui, je l'espère sera bien utile, au redéploiement de la bibliothèque locale.

Cette reconnaissance, bien méritée, est le résultat du dynamisme de la Commune, qui a investi fortement dans les locaux et l'acquisition de livres. Elle représente aussi une nouvelle étape dans l'élargissement de l'offre en lecture publique.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais profiter de cette tribune pour saluer le rôle irremplaçable des bibliothécaires, non seulement conservateurs du livre et du savoir mais, plus encore, guides sur le chemin de la lecture et des portes qu'ouvre celle-ci pour l'élévation de chacun.

Le métier de bibliothécaire évolue, notamment grâce à l'usage des technologies de la connaissance et de la communication.

Les bibliothécaires doivent remplir de nouvelles missions.

Ils doivent mettre en place de nouvelles stratégies de développement de la lecture.

Ils doivent aller chercher le public qui ne vient pas encore à la bibliothèque pour des raisons sociales ou physiques.

Ils doivent veiller à proposer aux usagers des documents ou ouvrages de qualité les plus contemporains possible.

Bref, ils sont des acteurs indispensables pour la formation de l'esprit critique, élément essentiel de la démocratie.

N'est-ce pas aux livres et aux médias en général que tout pouvoir autoritaire s'attaque pour asseoir sa domination ?

Aux bibliothécaires confrontés à ces défis, je peux assurer que je tiendrai compte de l'évolution de leur métier et du rôle central des bibliothèques pour la diffusion de l'information. Je proposerai en ce sens des adaptations de la législation relative à la lecture publique, au printemps 2008.

Mesdames, Messieurs,

La politique menée en matière de lecture publique et le rôle du bibliothécaire s'intègrent à une politique plus vaste visant à guider le public et chacun de nous dans la profusion médiatique.

Petite sœur des bibliothèques, la Médiathèque de la Communauté française de Belgique a développé depuis plus de 50 ans le prêt public dans le domaine du disque puis d'un ensemble plus vaste de supports audiovisuels. La Hulpe est l'un des nombreux points d'arrêt du discobus de la Médiathèque et je m'en réjouis.

Une petite suggestion, peut-être, en termes de synergies entre la bibliothèque communale et le discobus. Pourquoi ne pas étendre l'expérience menée par la bibliothèque d'Havelange, dans la province de Namur, où les emprunteurs de la Médiathèque peuvent déposer leurs médias à la bibliothèque communale ?

Mais la fonction de passeur de savoir et de découvreur de la diversité culturelle par le livre ne se limite pas au prêt public. Dans le cadre de la politique du livre de notre Communauté, je tiens à attirer votre attention sur une récente initiative que j'ai prise, à savoir celle du Label des libraires de qualité.

Comme vous le savez, le livre est une industrie culturelle et, à ce titre, elle ne relève pas exclusivement des politiques de la Communauté française de Belgique. Ainsi, le prix du livre, la TVA et les droits d'auteur relèvent de l'Etat fédéral. Mais dans ce contexte principalement économique et soumis à rude concurrence, la Communauté française peut agir. C'est l'objet de ce label.

En pratique, en parfaite concertation avec le syndicat des libraires, j'ai décidé de créer, à côté des hypermarchés et des sites Internet de vente en ligne, un réseau de libraires de qualité.

Ces libraires auront pour mission, entre autres, la promotion des écrivains, artistes et éditeurs de notre Communauté. Pour bénéficier de ce label, le libraire devra notamment disposer d'un personnel qualifié, proposer une sélection éclectique de titres et encore posséder un outil de recherche bibliographique.

Grâce à cette labellisation, j'ose espérer que Musset n'aura plus à écrire :

*« Voilà bientôt trente ans que je suis sur la terre
Et j'en ai passé dix à chercher un libraire. »*

Je vous remercie de votre attention.

Fadila LAANAN
Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be